



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2011 – 085

Le 10 août 2011

Intervalles de garantie – Suivi de l’avis aux membres No. 084-11

CDCC désire vous informer que, suite à la publication de l’avis aux membres No. 084-11 et dû à des circonstances imprévues, les mises à jour des intervalles de garantie du contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) et du contrat à terme standard sur l’indice S&P/TSX 60 (SXF) seront effectives pour le premier calcul de marge intra journalier d’aujourd’hui, le 10 août 2011.

Conformément à l’avis aux membres No. 084-11, l’intervalle de garantie du contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) changera de 0,09% à 0,26% et l’intervalle de garantie du contrat à terme standard sur l’indice S&P/TSX 60 (SXF) changera de 3,47% à 5,69%.

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le département de Gestion des risques au (514) 871-3505.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	800, square Victoria
130, rue King ouest, 5 ^{ème} étage	3 ^{ème} étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Téléc. : 416-367-2473	Téléc. : 514-871-3530

www.cdcc.ca